Conseiller en environnement BF
Conseillère en environnement BF

Description

Le conseiller ou la conseillère en environnement conseillent les personnes, entreprises, administrations et organisations pour une meilleure prise en compte des enjeux environnementaux dans le cadre de leurs activités. Ils encouragent la réflexion et l'action écologique en organisant des projets participatifs de communication, sensibilisation et mobilisation, tels que des campagnes média, des cours et des formations ou encore des ateliers.

Leurs principales activités consistent à:

Conseil

- conseiller divers groupes cibles (entreprises, organisations privées, institutions publiques, etc.) sur les questions environnementales en lien avec leur domaine professionnel: aspects techniques, scientifiques, juridiques, etc.;
- les soutenir dans la planification de projets et la réalisation d'objectifs environnementaux ou de développement durable;
- guider et encourager les ménages et les particuliers à adopter des comportements respectueux de l'environnement: habitudes de consommation, efficience énergétique, mobilité, etc.;
- mener des négociations, par exemple dans le cadre d'activités de lobbying ou au sein de commissions;
- servir de médiateur en cas de conflits entre groupes d'intérêts, comme les ONGs, les entreprises, les administrations publiques, etc.;

Communication et information

- informer les médias, les consommateurs, les professionnels et les autres publics cibles sur l'environnement et le développement durable, en réalisant et dirigeant des projets de communication;
- développer des mesures de communication et de marketing pour des produits et services en lien avec la protection de l'environnement;
- sélectionner des moyens de communication, imprimés ou digitaux, adaptés aux différents groupes cibles: communiqués de presse, articles spécialisés, panneaux publicitaires, etc.;
- coordonner les activités des collaborateurs engagés dans la campagne: bénévoles, spécialistes, etc.;
- organiser et réaliser des conférences de presse;
- évaluer les mesures de communication et améliorer leur impact;
- mettre en place, entretenir et développer un réseau de relations professionnelles, notamment avec les ONGs, les entreprises, les partenaires, etc.;

Sensibilisation et mobilisation

- réaliser et développer des projets de sensibilisation et de formation, comme des excursions, des visites ou des camps, dans le milieu scolaire ou des loisirs, afin de transmettre des connaissances, des valeurs et des compétences sur le sujet;
- concevoir et planifier des mesures de sensibilisation et de mobilisation pour divers groupes cibles, par exemple des formations continues au sein d'entreprises;
- faire des conférences et des présentations sur le thème de l'environnement et du développement durable.

Environnement de travail

Les conseillers en environnement travaillent la plupart du temps à l'ordinateur dans un bureau avec des horaires de travail réguliers. Dans certains cas, ils sont amenés à travailler le soir et le week-end, ainsi qu'à se déplacer pour rencontrer les intervenants d'un projet ou donner des conférences. Ils collaborent étroitement avec divers professionnels actifs dans la protection de la nature, tels que des biologistes, des juristes, des urbanistes, etc.

Formation

La formation de conseiller ou de conseillère en environnement s'acquiert en emploi.

Lieux

- Lausanne/VD;
- Zurich (enseignement en allemand).

Pour plus de détails, consulter www.orientation.ch/ecole.

Durée

- 55 jours (sur 15 mois).

Conditions d'admission à l'examen

- certificat fédéral de capacité (CFC), maturité gymnasiale, maturité professionnelle ou titre jugé équivalent;
- ou 2 ans minimum de pratique professionnelle en conseil et communication en environnement.

Remarque: la formation complète compte pour 6 mois d'expérience professionnelle.

Titre obtenu

- brevet fédéral de conseiller ou de conseillère en environnement.

Contenu

- management environnemental dans l'entreprise;
- agriculture, consommation, alimentation et économie circulaire;
- énergie et déchets;
- développement durable du territoire et des habitats;
- environnement sous l'angle de l'économie, du droit, de la politique et de la finance durable;
- de la protection de la nature au développement durable;
- ressources naturelles.

© SDBB | CSFO - orientation.ch - 19.05.2024

Qualités requises

L'exercice de cette profession fait appel à des qualités comme:

- Sens de la communication
- Capacité d'analyse
- Aptitude à négocier
- Facilité de contact
- Facilité de rédaction
- Facilité d'expression
- Aptitude à travailler en équipe

Perspectives professionnelles

Les conseillers en environnement ont des possibilités de travail très différentes selon leur parcours professionnel et leurs intérêts. Ils conseillent, par exemple, des entreprises, des communes, des écoles ou des institutions. Ils occupent également des postes de responsables de l'environnement auprès d'administrations publiques. Dans les organisations environnementales, ils travaillent comme responsables de la communication ou du marketing. Les conseillers en environnement peuvent aussi exercer une activité journalistique spécialisée dans les questions environnementales. En politique, ils exercent des mandats pour le compte de partis, d'associations ou d'organisations non gouvernementales, et assument des tâches de lobbying. Un bon réseau est important, notamment s'ils travaillent en tant que consultants indépendants, pour obtenir des mandats auprès d'entreprises ou d'institutions.

Perfectionnement

Les conseillers en environnement peuvent envisager les perfectionnements suivants:

- cours et séminaires proposés par les organisations du monde du travail dans les domaines de l'énergie, du traitement des déchets, de la communication, de l'innovation, etc;
- brevet fédéral d'écobiologiste de la construction;
- Bachelor of Science HES-SO en gestion de la nature;
- Certificate of Advanced Studies (CAS) en développement durable : horizon 2030 ou en éducation à l'environnement par la nature;
- Diploma of Advanced Studies (DAS) en management durable;
- etc.

Pour plus de détails, consulter www.orientation.ch/perfectionnement.

Professions voisines

- Conseiller énergétique des bâtiments BF/Conseillère énergétique des bâtiments BF
- Écobiologiste de la construction BF/Écobiologiste de la construction BF
- Ingénieur en environnement EPF/Ingénieure en environnement EPF
- Secrétaire syndical BF/Secrétaire syndicale BF
- Spécialiste de la nature et de l'environnement BF/Spécialiste de la nature et de l'environnement BF
- Spécialiste en communication BF/Spécialiste en communication BF
- Spécialiste en marketing BF/Spécialiste en marketing BF
- Spécialiste en relations publiques BF/Spécialiste en relations publiques BF

Adresses

Ortra Environnement
Eichistrasse 1
6055 Alpnach Dorf
Tél.: 041 671 00 69
http://www.ecoprofessions.ch

sanu future learning SA
Rue du G. Dufour 18
Postfach 3132
2502 Biel/Bienne
Tél.: 032 322 14 33
http://www.sanu.ch